



EMPLOI, INSTITUTION



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo instaure un aménagement du temps de travail pour plus d'attractivité et de qualité de vie des agents

Dans le cadre d'un plan de transformation culturelle lancé en interne en 2022 et d'une réflexion sur le développement de l'attractivité de la collectivité et l'amélioration de la qualité de vie des agents, l'agglo vient d'instaurer en ce début d'année 2024 l'aménagement du temps de travail pour tous les collaborateurs qui le souhaitent et dont la fonction le permet.

Publié le 08 février 2024

À compter de ce début d'année 2024, la grande majorité des agents travaillant pour CapAtlantique La Baule-Guérande agglo, c'est-à-dire 221 femmes et hommes répartis à La Baule, Guérande, Herbignac et Batz sur Mer, sur les 315 que compte la collectivité, a la possibilité de bénéficier de l'aménagement de son temps de travail. À cette date, plus de la moitié a choisi de tester, tout au long de cette année, ce nouveau dispositif qui permet de répartir le nombre d'heures annuelles de travail autrement, tout en garantissant une continuité de service sur les 5 jours de la semaine et une équité au sein des équipes. Ce nouvel aménagement introduit l'organisation en semaine de 4,5 jours ou de 4 jours, tous les 15 jours, de plus en plus pratiquée et généralisée au niveau national. Cette évolution des règles permet ainsi aux travailleurs ou aux futurs agents de créer un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle sans impact sur l'efficacité de service ni sur la durée annuelle du travail.

L'agglomération mène en effet depuis plusieurs mois une démarche de transformation culturelle dans laquelle s'est inscrite une réflexion sur l'amélioration de la qualité de vie au travail de ses agents, menée en concertation avec les instances paritaires de l'agglomération. La mise en place de cette nouvelle organisation a fait partie d'une réorganisation plus globale de la gestion du temps de travail au sein de la collectivité qui reprecise et modernise l'ensemble des règles sur le sujet : les cycles de travail, les horaires, la gestion des congés et RTT, le télétravail, etc. L'objectif est de toujours permettre aux collectifs d'agents de **fonctionner au quotidien de manière optimale en améliorant leur vie au travail pour toujours mieux servir les usagers de l'agglo.**

Au-delà du caractère interne de cette évolution, l'enjeu pour l'agglomération est de renforcer l'attractivité des emplois de la fonction publique sur le territoire. L'agglo compte en effet plus de 300 agents qui travaillent au quotidien avec des métiers très différents, parfois très pointus et techniques, qui couvrent 22 domaines d'activités variés (déchets, développement économique, assainissement, environnement, etc...) et entend adopter une démarche de transformation moderne et ambitieuse pour attirer des compétences, des talents dont le territoire a besoin.

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/capatlantique-la-baule-guerande-agglo-instaure-un-amenagement-du-temps-de-travail-pour-plus-dattractivite-et-de-qualite-de-vie-des-agents-23973?>

“ Notre territoire est beau et attractif mais il a besoin que l’on s’occupe de lui et de ses usagers. L’aménagement de temps de travail fait partie d’une politique plus globale de transformation pour que les agents soient heureux de travailler ici, puissent s’épanouir dans leurs métiers, et servir le territoire avec engagement et plaisir.

Nicolas RIVALAN, Vice-président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, délégué aux ressources humaines, aux moyens matériels et à l’égalité hommes-femmes et Maire de Férel.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 02 51 75 06 80